

PERFORMANCE DES ACHATS : L'ORDONNANCE DU 6 JUIN 2005 APPROFONDISSEMENT

Submitted to the ordinance of June 6, 2005, private non-profit establishments must apply the modalities of execution specific to the practices of purchases provided for by this text of Community origin.

Beyond the general principles of this ordinance, there are important subtleties of application as well as a jurisprudence that it is important to know.

This training is addressed to those who have already practiced the ordinance of

June 6, 2005 or who have followed the training « fundamentals of the ordinance of June 6, 2005 ». It aims to allow them to secure their markets in the most optimal way.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances fines et jurisprudentielles de l'ordonnance du 6 juin 2005 et identifier les subtilités de mise en œuvre dans la passation de marchés
- Analyser les éléments de sécurisation rigoureuse de l'acte d'achat dans le cadre de l'ordonnance du 6 juin 2005

CONTENU

L'élaboration du DCE (dossier de consultations entreprises)

Le cahier des charges :

- Structure d'un cahier des charges
- Allotissement

Le Règlement de consultation et la pondération des critères de choix

Les points particuliers :

- Les marchés multi attributaires et mono attributaire
- Les variantes
- Les options

Particularités des marchés de service

Particularités des marchés de travaux

La publicité

Rappel des différents seuils et des méthodes de calcul

Supports de publicité : obligatoire et optionnels

L'analyse et la sélection des candidatures

Les conditions de recevabilité des candidatures

Les documents exigibles des candidats

L'examen des garanties techniques et financières

Les tests des produits

Le choix de la meilleure offre

L'analyse des offres

Le classement des offres et le choix du titulaire

La rédaction du rapport de présentation

La prévention des litiges et l'information des candidats évincés

L'information des candidats non retenus

La communication des motifs de rejet de l'offre

Les documents communicables aux candidats évincés

Le risque de référé précontractuel (article 24 ordonnance du 6 juin 2005)



28 janvier 2016



Paris

€ 316 €
par personne

1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

Prérequis

Connaissance des fondamentaux de l'ordonnance du 6 juin 2005

PUBLICS

Personnes ayant la charge opérationnelle des achats :

- Acheteurs
- Responsables achats
- Directeurs achats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports jurisprudentiels et méthodologiques
- exercices pratiques
- analyse des risques

INTERVENANTS

- Avocat spécialisé dans les marchés
- Responsable Projet achats FEHAP